

Paris, le 31 août 2020

Rentrée scolaire et crise sanitaire : l'Etat ne peut pas faire sans les collectivités territoriales

L'Association des Petites Villes de France, présidée par Christophe Bouillon, Maire de Barentin (76) et ancien député de Seine-Maritime, a pris connaissance du protocole sanitaire présenté par le Ministre de l'Education nationale à l'occasion de la rentrée scolaire.

Si l'APVF souscrit à l'objectif du Ministère de l'Education nationale de permettre à tous les élèves d'être accueillis sur le temps scolaire et d'éviter ainsi que des élèves ne décrochent durablement, les maires de petites villes regrettent, une fois de plus, que les associations d'élus n'aient pas été associées en amont de l'élaboration de ce protocole.

Les maires de petites villes de France, conscients des enjeux, sont pleinement mobilisés comme depuis le premier jour, pour réussir cette rentrée.

L'APVF se félicite des marges de manœuvre laissés aux acteurs locaux, notamment aux directeurs d'école et aux collectivités, dans le cadre du protocole sanitaire. Les maires de petites villes souhaitent être systématiquement informés et associés par les services de l'Etat, notamment lorsqu'un cas positif est détecté dans une école.

Les maires de petites villes avaient déjà su s'adapter rapidement lors de la reprise des cours en juin dernier, notamment en adaptant les services de restauration scolaire et en renforçant le nettoyage et la désinfection des locaux. Ils ont su anticiper ces dernières semaines l'organisation de la restauration scolaire et du nettoyage pour cette rentrée.

Concernant les activités périscolaires, l'APVF rappelle que le domaine du périscolaire est de la seule compétence des collectivités qui y consacrent des moyens humains, logistiques et financiers considérables et sont tenues de respecter des règles strictes en matière de formation des animateurs et de taux d'encadrement. Pour l'APVF, le renforcement éventuel du périscolaire ne peut être « décrété par l'Etat » sans concertation avec les collectivités. En effet, il nécessite des moyens financiers, logistiques et humains supplémentaires, alors que les finances locales ont été très fortement impactées par la crise (pertes de recette, dépenses exceptionnelles). En cas de renforcement du périscolaire, l'Etat devra donc accompagner financièrement les collectivités locales.

Concernant le dispositif « 2S2C » (« sport, santé, culture, civisme ») mis en place au moment de la reprise de l'école en juin et qui permettait à certains enfants d'être accueillis sur le temps scolaires par des agents des collectivités, l'APVF fait à nouveau part de ses réserves. En effet, la pérennisation de ce dispositif pourrait renforcer les inégalités territoriales et sociales entre collectivités.

Contacts Presse

André ROBERT, Délégué général - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr
Clément CUNIN, Relations avec la presse - 07 69 63 96 96 - ccunin@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

